



N/Réf : D-20-SUB-001928

DECISION N° D20-073**Objet** : Demande de financement – Marché global de performance énergétique

Monsieur Le Maire de Garges-lès-Gonesse, agissant en vertu de la délibération du Conseil Municipal du 21 Mars 2018, portant délégation de pouvoir au Maire, conformément aux dispositions des articles L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

CONSIDERANT le Programme Fonctionnel des Besoins (PBF) établi dans le cadre de l'appel d'offre pour la passation d'un marché global de performance énergétique (MGPE) conclu dans le cadre d'un groupement de commande entre la Ville et la Communauté d'Agglomération Roissy Pays de France pour la conception, la réalisation, la rénovation et la maintenance des installations d'éclairages public, ainsi que les installations connexes, sur le territoire de la Commune de Garges-lès-Gonesse,

CONSIDERANT la volonté municipale de diminuer les dépenses de fonctionnement (énergie et maintenance) de son réseau d'éclairage public, et de renouveler les installations d'éclairage public et de signalisation tricolore au moyen d'un dispositif efficace et innovant,

CONSIDERANT que cette démarche vient s'intégrer dans les actions entreprises par la collectivité pour favoriser le développement durable dans le cadre de l'Agenda 21,

CONSIDERANT que le coût prévisionnel de l'opération s'élève au total à 3 677 118,38 € HT soit 4 412 542,06 € (TTC),

CONSIDERANT la possibilité pour la commune de solliciter des subventions auprès de l'Etat, de la Région, du Département, et au moyen des dispositifs proposés par d'autres organismes de financement,

CONSIDERANT que le Conseil Municipal a délégué au Maire le pouvoir de solliciter l'attribution de subventions auprès de l'État et des autres collectivités territoriales, au taux maximum,

APPROUVE l'opération de performance énergétique qui sera entreprise pour améliorer l'aspect qualitatif de l'ensemble du patrimoine

APPROUVE le plan de financement prévisionnel annexé à la présente décision,

DECIDE de financer cet équipement grâce à l'aide de l'État, de la Région, du Département, et au moyen des dispositifs proposés par d'autres organismes de financement,

Pièces jointes : Plan de financement de l'opération,

Garges-lès-Gonesse, le 20 Mai 2020

Pour le Maire,
Par délégation,
La 1^{ère} Adjointe au Maire,



Marie-Claude LALLIAUD





Plan de financement prévisionnel

Marché Global de Performance Energétique

DEPENSES		RECETTES		
Postes de dépenses	Montant HT	Partenaires	Taux de subvention	Montant
Année 1	1 413 247,33	Etat DSIL 2020	75%	2 777 054,70
Sécurisation mécanique et électrique des installations	1 154 675,73	Conseil Régional	5%	200 000,00
Renouvellement et rationalisation du patrimoine, passage systématique aux LED	258 571,60			
Année 2 :	998 188,34			
Sécurisation mécanique et électrique des installations				
Renouvellement et rationalisation du patrimoine, passage systématique aux LED				
Année 3 :	1 265 682,71			
Sécurisation mécanique et électrique des installations				
Renouvellement et rationalisation du patrimoine, passage systématique aux LED				
Assistance à maîtrise d'ouvrage	44 200,00			
	3 721 318,38			2 977 054,70
TVA	744 263,68	Part Ville HT TVA portée par la Ville		744 263,68 744 263,68
TOTAL HT	3 721 318,38	TOTAL HT		3 721 318,38
TOTAL TTC	4 465 582,06	TOTAL TTC		4 465 582,06

Taux de financement du projet :

80%